



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MAD & MOSELLE

Plan des périmètres sanitaires et agricoles

Dommartin-la-Chaussée

Echelle : 1:3000

Édition du document	Date de référence	Procédure en cours
09/2020	Préscription de la procédure : DCC 28 mai 2019	
	Projet arrêté du PLU : DCC 06 mars 2025	

Communauté de communes de Mad & Moselle  
2 bis rue Henri Poincaré  
54710 THIAUCOURT-RECHENVELLE



- ▬ Limite communale
  - ▬ Parcelle cadastrale
  - Bâti
  - Bâtiments agricoles générant un périmètre
- Périmètre sanitaire agricole :**
- 50 mètres (Règlement sanitaire départemental)
  - 100 mètres (RPE)

